



REPRENONS LA MAIN SUR NOTRE MÉTIER...

...CHANGEONS L'ÉCOLE!



SNUipp-FSU Tarn, 201 rue de Jarlard, 81000 ALBI, 05 63 38 44 34, snu81@snuipp.fr

Déclaration préalable CAPD Mardi 19 décembre 2017

Madame la Directrice Académique,

La semaine dernière, les collègues de l'école de Rabastens, étaient mobilisé-es pour dénoncer leurs conditions de travail sur leur école. Depuis des années, nous dénonçons ce type de structures démesurées, inadaptées au fonctionnement du 1er degré, tant pour les élèves que pour les enseignant-es. Dans cette école, comme dans d'autres grosses écoles, nous relevons des dysfonctionnement liés à la taille de la structure : collègues non remplacé-es, parfois pendant des mois ; effectifs en permanence aux seuils que vous avez définis ; surcharge administrative des directeurs-trices au détriment de l'animation d'équipe, accentuée par la suppression des aides administratives... Nous nous étions opposés à la fusion et nous porterons lors des prochaines opérations de carte scolaire la création d'autres écoles sur Rabastens afin de retrouver des tailles d'écoles raisonnables. Dans l'immédiat, vous avez décidé d'apporter des moyens humains pour terminer cette année scolaire. Nos collègues ont acté positivement vos propositions. Nous resterons vigilants aux conditions de travail des enseignants (remplacement, suivi des élèves à profil difficile) et de la directrice pour cette fin d'année scolaire.

Concernant les RASED, depuis les suppressions massives de postes des années Sarkozy, leur travail est empêché, au sens où il l'effectuait jusqu'alors, à savoir une prise en charge régulière des élèves en difficulté. Faute de budget suffisant pour les frais de déplacement, des directives leur sont données pour prioriser les interventions sur les grosses écoles de villes au détriment des écoles de campagne, moins « rentables ». Nous dénonçons ces politiques, qui ne font qu'aggraver les inégalités territoriales et les conditions de travail de nos collègues. Nous réclamons une restauration des postes de RASED supprimés.

Concernant les postes de remplaçant-es, nous souhaitons dénoncer ici votre projet de création d'un vivier unique et tous les dangers qu'il porte : flexibilité accrue et dégradation des conditions de travail des titulaires remplaçant-es ; désaffectation de ces postes au mouvement ; remplacements courts sacrifiés au profit des remplacements longs ; affectation arbitraire sur les remplacements ; remise en cause de l'ISSR... Toutes ces pseudo-solutions ne feront qu'aggraver le problème. Le remède efficace est beaucoup plus simple : créer des postes de remplaçant-es en nombre suffisant : 50 pour le département. Nous l'avons vu en ce début d'année où la situation a été beaucoup moins tendue grâce aux collègues en surnombre.

S'agissant de la journée de solidarité, nous vous remercions de votre réponse, qui ne fait que confirmer notre lecture des textes. Nous aurions cependant souhaité ne pas être contraints de vous écrire de façon unitaire le même courrier que l'an passé. Comptez-vous informer l'ensemble des collègues du changement de modalité d'organisation de cette journée ? Nous regrettons également que vous ne souhaitiez pas suivre l'exemple de certains de vos homologues qui ont considéré que la journée de solidarité serait effectuée pour les enseignant-es ayant travaillé au-delà des 108 heures réglementaires à la fin de l'année scolaire 2017-2018.

Les évaluations PIRLS ont livré leur verdict et les résultats publiés ne sont pas glorieux pour l'école française. Le SNUipp-FSU, loin de mettre en cause la validité de cette évaluation, entend au contraire en tirer toutes les conséquences et participer à l'élaboration de solutions.

Il faut envisager de véritables leviers d'actions, loin de ces poudres de perlimpinpin préconisées par notre ministre de l'Éducation Nationale, solutions simplistes, démagogiques et totalement déconnectées de la réalité de l'école. Notre ministre aurait été mieux inspiré d'utiliser les résultats de l'enquête PIRLS pour remettre en question les contre-vérités qu'il distribue sans modération aux médias depuis son arrivée : débat obsolète sur

les méthodes de lecture, dictée quotidienne, nouvelles évaluations, recours exclusifs aux neurosciences... Tout ceci pourrait prêter à faire sourire les professionnel-les que nous sommes si on occultait les effets ravageurs pour l'image de l'école dans l'opinion publique, dégradation de l'image et discrédit que les enseignants paieront le prix fort...

Notre ministre aurait tout autant été inspiré de rapprocher les résultats de l'évaluation PIRLS d'autres données issues d'enquêtes internationales. Car si l'école française peine à enseigner la compréhension en lecture et à résorber les inégalités, elle se caractérise aussi par des effectifs par classe les plus élevés, un nombre d'heures devant élèves et un temps de travail effectif parmi les plus hauts, des salaires enseignants parmi les plus faibles, une formation continue quasi-inexistante. Enseigner la compréhension en lecture ou plus largement solutionner la difficulté scolaire est une affaire complexe et longue qui, pour le SNUipp-FSU, réclame du temps, du travail en groupes réduits d'élèves, de la concertation entre enseignants, de la co-intervention, des enseignants reconnus et une formation de haut niveau. C'est ce que s'emploie à faire et à promouvoir le SNUipp-FSU par exemple en organisant ses universités d'automne qui permettent aux collègues de rencontrer l'ensemble des disciplines de la recherche ou en lançant son appel pour que l'intégralité de la recherche soit prise en compte par l'Education Nationale.

Enfin, nous souhaitons terminer sur le sujet principal de cette CAPD, à savoir les promotions. Dorénavant, l'avancement dans la carrière doit se faire selon un rythme unique pour toutes et tous. Cela va globalement dans le bon sens, mais aux 6ème et 8ème échelon, 30 % des enseignant-es pourront bénéficier d'une accélération d'une année sur la base du résultat d'un rendez-vous de carrière qui maintiendra un système injuste de promotions.

Le SNUipp-FSU continue de porter la nécessité de déconnecter l'avancement de l'évaluation et dénonce la création de la classe exceptionnelle qui n'est pas accessible à toutes et tous, qui va diviser les personnels et renforcer l'arbitraire. Le SNUipp-FSU81 revendique :

- un avancement au rythme le plus rapide pour toutes et tous, comme celui des IEN, avec un déroulement de carrière où la durée maximale dans l'échelon est de 3 ans ;
- la possibilité pour toutes et tous de dérouler une carrière sans obstacle de grade, avec une seule grille indiciaire et un indice terminal 1000 ;
- des mesures de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et le dégel du point d'indice ;
- une forte revalorisation des débuts de carrière ;
- des rémunérations comparables aux enseignant-es de l'OCDE ;
- l'intégration de toutes les indemnités dans les salaires sous forme indiciaire ;
- la suppression des inégalités de rémunération et de carrière entre les hommes et les femmes ;
- le refus de la classe exceptionnelle.

A l'inverse de nos revendications, le gouvernement actuel a décidé de nous resservir des plats avariés dans des assiettes propres : jour de carence ; hausse de la CSG et gel du point d'indice. On sait ce qui arrive lorsqu'on recongèle un plat déjà décongelé : on finit tous malades.

Par ailleurs nous tenons une nouvelle fois à dénoncer l'impossibilité pour nous d'effectuer notre travail paritaire dans de bonnes conditions. Comment vérifier le bon déroulement des opérations de promotions dès lors que nous ne disposons pas des informations de reclassement. Le SNUipp-FSU81 en fait une question de principe quant au fonctionnement paritaire. Malgré notre demande par courrier en date du 22 novembre, vous refusez de nous communiquer les informations concernant les reclassements des collègues ne changeant pas d'échelon au 1er septembre. Nos instances nationales se sont adressées au ministère de l'Éducation nationale qui a indiqué que toute latitude était laissée aux directeurs académiques. Vous n'avez donc aucune consigne vous interdisant de nous communiquer ce document. Vous entravez donc sciemment notre travail de délégué-es des personnels, comme c'est régulièrement le cas dans ce département. Le SNUipp-FSU81 envisagera donc une saisine auprès de la CADA.